

POLITIQUE ÉDUCATIVE, BUDGET : INDIGNATION!

22 JANVIER : MOBILISATION !

Après les arbitrages ministériels portant sur la contribution de chaque académie à la suppression de 16 000 emplois inscrite au Budget 2011 de l'Éducation, la préparation de la prochaine rentrée entre désormais sur le terrain dans une phase plus « concrète ».



Dans notre académie, 95 postes d'enseignement doivent être supprimés dans le second degré, 53 postes dans le premier degré, 11 emplois chez les personnels administratifs. Voilà l'écot que doit apporter notre académie à « la première phase de la mise en application du schéma d'emplois 2011-2013 »(*) dont l'unique objet est la suppression supplémentaire de 100 000 fonctionnaires, faisant suite aux ponctions antérieures qui n'ont cessé de monter en charge depuis 2003.

La nouveauté cette année, réside dans la méthode utilisée pour déterminer la nature des suppressions. Contrairement aux années passées où le ministère avançait des justifications ou des précisions sur les « champs » de suppressions (remplacements, transformations d'heures postes en HS, stagiaires, démographie...), il renvoie au local, « au plus près du terrain » et donc aux recteurs, la responsabilité de décider des « leviers d'action » sur lesquels ils devront s'appuyer pour parvenir à ces suppressions.

La manœuvre est grossière. Elle permet au ministre Chatel, dans l'incapacité de justifier les suppressions si ce n'est satisfaire au dogme de la réduction du nombre de fonctionnaires, de garder le silence et de ne pas s'exposer. Grossière mais rodée, commune à d'autres secteurs, préparée, pensée, articulée. Il suffit de se rappeler la révélation par la presse, en mai dernier, des 12 fiches de communication interne suggérant aux recteurs les « gisements d'efficience » à explorer dans leurs académies. 12 fiches qui ne pointent pour l'essentiel que des moyens directement devant élèves. Et ce n'est sans doute pas pour rien, qu'en décembre, la « prime au mérite » des recteurs a pris, dans sa part variable, de nouvelles dimensions. On n'ose imaginer qu'elle devienne une prime à la casse de l'École.

Car, tout est en place pour la casse du Service Public d'Éducation. De l'école primaire à l'Université, les mêmes logiques sont en œuvre, toujours régressives, tant pour les personnels, les modes de gestion que pour les élèves, les étudiants, les contenus.

(*) novlangue ministérielle

Moyens ? Est-il nécessaire de décrire par le menu les scénarios sinistres qui se dessinent pour la prochaine rentrée :

- **près d'une trentaine de postes seront supprimés en collège où plus de 500 élèves supplémentaires sont attendus !**
- **plus d'une soixantaine de postes seront supprimés en lycée avec des effectifs au moins constants.**

Métier ? Il est de plus en plus prescrit, dénaturé, dévalorisé, soumis aux injonctions. Le sort fait à la formation et aux stagiaires est hallucinant.

Réformes ? Le lycée Chatel ne s'inscrit nullement dans une perspective d'élévation générale des qualifications, d'amélioration et de développement du second degré. Le lycée Chatel aggrave les inégalités, les déséquilibres entre les séries générales dont le potentiel est affaibli, démantèle les enseignements technologiques. Ce faisant, il condamne une partie de la jeunesse à ne plus pouvoir accéder à la seconde générale et technologique. Le collège est alors renvoyé au socle commun, au livret de compétences, au tri des élèves et à un décrochage progressif du second degré.

Gouvernance des EPLE ? Le lycée comme le collège Chatel ne sont pas des espaces où la démocratie est renforcée, favorisant le rôle de tous ses personnels dans le respect de leurs missions. Les modes de gestion s'inspirent toujours plus de ceux, les plus détestables, du secteur privé.

Nous ne pouvons laisser faire. Il en va de nos métiers, il en va de la réussite de nos élèves et de la capacité du Service Public d'Éducation à combattre les inégalités, à former une jeunesse capable de comprendre la société dans laquelle elle vit, capable de s'adapter aux mutations du travail. Nous ne pouvons pas accepter une politique éducative qui met à mal le principe d'égalité du droit à l'éducation, qui ne met pas l'école et l'investissement éducatif en situation de permettre la promotion sociale et la modernisation économique du pays.

Il faut reconstruire la mobilisation, dans l'unité, en rassemblant personnels et usagers. Le 22 janvier est une première étape. Il conviendra de poursuivre. L'indifférence est la pire des attitudes. Manifestons notre indignation !

**Le samedi 22 janvier à l'appel du collectif «L'éducation est notre avenir»
regroupant FSU, UNSA-éducation, Sgen-CFDT, CGT, FCPE, UNEF, FIDL,
UNL, diverses associations**

RENDEZ-VOUS

**Limoges 10h30 place de la motte
Tulle 10h30 devant l'Inspection Académique
Guéret 10h30 place Varillas**